

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Conseiller Pédagogique de Circonscription EPS (H / F)	
Date de mise à jour : décembre 2018	Texte de référence : Répertoire des métiers de l'EN, circulaire 2015-114
Fiche validée par : IEN en charge de la mission EPS Adjoint au DASEN premier degré	Indemnités / remboursement de frais : 27 points de NBI, Indemnité de fonction (1000 € bruts annuel) et remboursement des frais de déplacement.
Rattachement hiérarchique : IEN de circonscription	Horaires : régime horaire des enseignants du premier degré
Rattachement administratif : exerce ses fonctions principalement dans les écoles de la circonscription.	Conditions : affectation à titre définitif
	Quotité : temps plein
Lien avec d'autres acteurs : équipe EPS, collectivités locales et autres partenaires	Procédure de recrutement : Commission d'entretien
Résumé de l'activité : Collaborateur direct de l'IEN et placé sous son autorité, le CPC est un formateur polyvalent qui assure un accompagnement pédagogique des maîtres et des équipes d'école, la formation initiale et continue des enseignants et la mise en œuvre de la politique éducative.	
Missions générales du CPC : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Assister et suivre les enseignants débutants (accompagnement et professionnalisation des stagiaires et néo-titulaires) ; ➤ Accompagner et conseiller les enseignants dans leur pratique quotidienne dans toutes les disciplines, les amener à une analyse de leurs pratiques professionnelles ; ➤ Favoriser la mutualisation et le travail en équipe ; ➤ Accompagner les équipes dans la mise en œuvre des réformes pédagogiques ; ➤ Apporter son concours à l'élaboration, à la réalisation et au suivi des projets d'école ; ➤ Concevoir et mettre en œuvre des actions de formation (animations pédagogiques de circonscription, stages de formation continue inscrits au plan départemental de formation, actions de formation pilotées par l'ESPE) ; ➤ Produire et mutualiser des ressources pédagogiques ; ➤ Participer à la conception de sujets d'examen, à des jurys ou à des commissions d'habilitation ou d'agrément, à des groupes de travail. 	
Missions particulières du CPC EPS: <ul style="list-style-type: none"> ➤ Conseiller l'IEN de la circonscription dans le domaine de l'enseignement de l'EPS à l'école ; ➤ Participer aux différents groupes de travail départementaux, dont le groupe départemental EPS animé par l'IEN EPS et le CPD EPS ; ➤ Apporter sa contribution à la mise en œuvre de l'EPS dans sa circonscription, aider et conseiller les enseignants à définir et mettre en place une programmation équilibrée de l'EPS ; ➤ Contribuer à la mise en œuvre du plan départemental de formation en EPS dans sa circonscription avec un regard particulier sur les spécificités locales ; 	

- Aider et conseiller les enseignants avec un regard particulier sur les activités à encadrement renforcé et sur les activités pratiquées à l'occasion des sorties et voyages scolaires avec nuitée ;
- Participer à la définition avec les collectivités territoriales des conventions et dispositifs-cadre nécessaires à l'accès aux installations sportives ;
- Travailler en lien avec les ETAPS à la mise en place de l'EPS dans les communes ;
- Favoriser l'apprentissage de la natation dans les circonscriptions ;
- Habilitier les intervenants bénévoles désireux d'apporter leur contribution à l'enseignement de l'EPS en natation, cyclisme et escalade afin de permettre leur agrément par l'IA-DASEN ;
- Participer à la dynamique du sport scolaire par la coopération avec l'USEP.

Formation / Expérience professionnelle :

Poste ouvert en priorité aux enseignants titulaires du CAFIPEMF option EPS.

Savoir-faire / Compétences :

- Conduire des entretiens professionnels
- Concevoir et animer des actions de formation à destination d'un public adulte
- Bonne maîtrise des compétences didactiques et pédagogiques
- Esprit d'analyse et de synthèse, savoir rendre compte
- Maîtriser les outils d'évaluation, les nouvelles technologies

Compétences spécifiques :

- Maîtrise de la didactique des activités physiques et sportives permettant d'atteindre les objectifs et les attendus de fin de cycle dans les différents champs d'apprentissage définis par les programmes en EPS ;
- Maîtrise de la réglementation spécifique liée à la pratique des activités physiques et sportives à l'école et lors des sorties et voyages scolaires avec nuitée (taux d'encadrement, conditions de pratique) ;
- Etre à l'aise dans la pratique des activités physiques enseignées à l'école.

Connaissances :

- Connaître le système éducatif et ses enjeux
- Connaître les programmes officiels dans tous les cycles et dans tous les domaines
- Connaître la didactique des domaines enseignés
- Avoir des notions de psychologie et sociologie de l'enfant

Savoir-être / Qualités :

- Sens du travail en équipe
- Planification et conduite de réunion
- Organisation, méthode, curiosité
- Aisance relationnelle
- S'engager personnellement dans une démarche de formation continue afin d'étendre ses champs d'expertise
- Disponibilité

Modalités de candidature : Envoyer dossier de candidature avec CV et lettre de motivation par voie hiérarchique avant le **29 avril 2020** avec copie à ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr